

ZFE : la consultation grand public débute en novembre

Bordeaux Métropole doit mettre en place une Zone à Faibles Emissions (ZFE) au plus tard le 1er janvier 2025 en application de la loi « Climat et résilience ». Cette obligation, en lien direct avec la volonté d'améliorer la qualité de l'air dans l'agglomération, va de pair avec un large volet de consultation. Chacun est invité à s'exprimer sur les modalités de déploiement et les mesures d'accompagnement qui permettront de mettre en œuvre la ZFE de la façon la plus équitable, efficace et tenable possible.

Après une phase de consultation ciblée qui s'est déroulée entre avril et octobre, c'est au tour du dispositif grand public de se déployer. Objectif : réfléchir ensemble aux modalités de mise en place d'une ZFE.

Des stands mobiles réalisant des enquêtes de terrain sont prévus dans une vingtaine de secteurs au plus près de la population, pour délivrer de l'information et recueillir des contributions au moyen d'un questionnaire. Des réunions publiques organisées en partenariat avec les communes, permettront également de présenter le projet et échanger avec les participants sur les conditions de déploiement de la ZFE. La consultation du grand public s'étalera jusqu'au premier semestre 2023.

Calendrier des premiers stands mobiles :

- . Mercredi 16 novembre de 18h à 19h30 à Parempuyre – Parking de la gare
- . Samedi 19 novembre de 9h à 11h à Mérignac – Marché, place Charles de Gaulle
- . Vendredi 2 décembre de 9h à 11h à Artigues-près-Bordeaux – marché – place du marché du centre bourg
- . Samedi 3 décembre de 10h à 12h à Bègles – Marché, place du 14 juillet
- . Mercredi 7 décembre de 16h à 18h à Lormont – Parvis de l'hôtel de ville
- . Samedi 10 décembre de 15h30 à 17h30 à Pessac – Halle du pôle multimodal

Réunions publiques

La première réunion publique se tiendra à Bordeaux le 22 novembre à 18h30 à l'Athénée municipale. Les réunions suivantes prévues dans les différentes villes de la métropole se tiendront au premier trimestre 2023. Retrouvez l'ensemble des dates de la consultation sur le site de Bordeaux Métropole : [Bordeaux Métropole - site officiel - Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](https://bordeaux-metropole.fr)

Contributions en ligne

Les contributeurs qui le souhaitent peuvent exprimer leurs attentes sur le site de la Participation Bordeaux Métropole :

[Projet de Zone à Faibles Emissions mobilité \(ZFE-m\) | Participation Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](https://bordeaux-metropole.fr)

Un bilan sera réalisé à l'issue de cette phase de consultation, il contribuera à définir les différents aspects de la ZFE, notamment les mesures d'accompagnement et de dérogation.